

Liste des dérogations d'accès aux périmètres de sécurité à Saint-Denis
Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

	Périmètres Catégorie des usagers	Accès au périmètre de circulation motorisée réglementée (bleu)	Accès au périmètre d'interdiction de la circulation motorisée (rouge)	Soumis à laissez-passer numérique pour accès VL en périmètre rouge
1	Piétons	Oui	Oui	Non
2	Cyclistes / trottinettes (y compris électriques)	Oui	Oui	Non
3	Vélos cargos	Oui	Oui	Non
Véhicules de Sécurité / Urgences / Dépannages				
4	Véhicules de la Police municipale	Oui	Oui	Non
5	Véhicules de secours (BSPP, SAMU, ambulances privées sur régulation du Centre 15, SOS médecin, Greffe d'organes, SDIS...) pour urgences et publics vulnérables	Oui	Oui	Non
6	Véhicules "Opération Sentinelle"	Oui	Oui	Non
7	Ambulances privées hors urgence	Oui	Oui	Oui
8	Véhicules utilisés pour l'accès aux centres de soins (Hôpitaux, cliniques, médecine de ville...)	Oui	Oui	Oui
9	Véhicules utilisés pour l'accès <u>en cas d'urgence</u> aux centres de soins vétérinaires	Oui	Oui	Non
10	Véhicules des professionnels de dépannage dans le cadre d'intervention présentant un caractère d'urgence (problème de maintenance non programmable, pannes, élimination de nuisibles, dépannage automobile,...)	Oui	Oui	Non
11	Véhicules des professionnels de dépannage dans le cadre d'intervention ne présentant pas un caractère d'urgence (maintenance programmée,...)	Oui	Oui	Oui
Véhicules de services - soins à la personne				

12	Véhicules des professionnels assurant les soins à domicile hors urgence	Oui	Oui	Oui
13	Véhicules des professionnels assurant les soins à domicile si urgence ou prise en charge de personne vulnérable	Oui	Oui	Non
14	Véhicules assurant le portage de repas (préparés ou issus de la restauration) et de courses alimentaires et domestiques	Oui	Non	
15	Véhicules assurant le portage de repas pour personne vulnérable (préparés ou issus de la restauration) et de courses alimentaires et domestiques	Oui	Oui	Oui
16	Véhicules des personnels assurant les services à domicile (aide à domicile, garde d'enfants, propreté,...) hors urgence	Oui	Non	
17	Véhicules des personnels assurant les services à domicile (aide à domicile, garde d'enfants, propreté,...) pour urgence ou personne vulnérable.	Oui	Oui	Oui (sauf urgence)
18	Véhicules des Pompes funèbres	Oui	Oui	Non
Véhicules de transport de personnes				
19	Taxis	Oui	Oui > pour dépose, le client devra être muni du laissez-passer > Pour reprise sur réservation à présenter lors du contrôle d'accès	Oui, pour le client
20	VTC	Oui	Oui > pour dépose, le client devra être muni du laissez-passer > Pour reprise sur réservation à présenter lors du contrôle d'accès	Oui, pour le client
21	Transports publics (bus RATP)	Oui	Non, sauf impossibilité totale de déviation, avec dérogation accordée par le PP (sous réserve des échanges en cours avec les transporteurs)	
22	Bus devant partir ou rentrer aux centres de dépôt des bus de transport public	Oui	Oui	Non
23	Cars routiers / Autocars de tourisme	Oui	Non	

24	Véhicules assurant le transport de personnes en situation de handicap	Oui	Oui	Oui
25	Véhicules utilisés par les personnes handicapées avec justificatif (hors taxi/VTC agréés PMR)	Oui	Oui	Oui
26	Véhicules des Auto écoles	Non	Non	
27	Véhicules de livraison chantier particuliers	Oui	Non, sauf travaux dûment autorisés durant la période, en application de la doctrine	Oui
Véhicules des riverains				
28	Véhicules des personnes disposant d'un abonnement dans un parking public	Oui	Oui	oui
29	Véhicules des personnes ayant un parking privé dans le périmètre	Oui	Oui	oui
30	Véhicules des résidents justifiant d'un abonnement résidentiel dans la zone concernée	Oui	Oui	oui
Véhicules des personnes travaillant dans la zone / Personnel des sites de compétition/ agents ville / accrédités				
31	Véhicules des personnes exerçant leur activité dans le secteur et ne pouvant se déplacer autrement qu'en véhicule (disposant d'un parking)	Oui	Oui	Oui
32	Véhicules de personnels de services publics, dont la prise de service est située en zone rouge	Oui	Oui	Oui
33	Véhicules affectés à un service public dans le cadre d'une mission justifiée ou liée aux JOP	Oui	Oui	Oui (sauf urgence)
34	Véhicules des professionnels juridiques réglementés (huissiers, avocats,...)	Oui	Oui	Oui
35	Véhicules des agents immobiliers	Oui	Non	
36	Véhicule des opérateurs de réseaux (télécommunication, énergie, OIV...)	Oui	Oui	Oui (sauf urgence)
37	Véhicules assurant le ramassage des ordures	Oui	Oui	oui
38	Véhicules assurant le nettoyage des rues	Oui	Oui	Oui
39	Véhicules du personnel travaillant sur les sites olympiques	Oui	Non sauf véhicule VAPP	Non

40	Véhicules des personnes exerçant leur activité dans le secteur et qui n'entrent dans aucune autre catégorie	Oui	Non	
Accès aux établissements accueillant du public				
41	Véhicules de résidents dans des hôtels disposant de parking situé hors voie publique	Oui	Oui	Oui
42	Véhicules des visiteurs de lieux recevant du public (musées, écoles, etc.)	Oui	Non, sauf PMR	oui pour PMR en zone rouge (cf ligne 24)
43	Véhicules pour se rendre à un EHPAD (visite des proches) – pour visiteur vulnérable	Oui	Non sauf parking situé hors voie publique	Oui
44	Véhicules des maraudes	Oui	Oui	oui (sauf urgence)
VL Accrédités /VIP				
45	Véhicules des Athlètes, journalistes accrédités, Paris 2024	Oui	Oui, si VAPP	Non
46	Véhicules des journalistes non accrédités	Oui	Non	
47	Véhicule du public des maisons des Comités nationaux olympiques	Oui	Non sauf PMR ou parking	Oui pour VL autorisés